



Changement du mode de calcul des charges

Par **sylvain_old**, le **06/11/2007** à **20:06**

mon propriétaire lors de mon départ de l'appartement a stipuler ma consommation énergétique en fonction du compteur calorifique de l'appartement sur l'etat des lieux de sortie, et lors du decompse final des charge il a décidé ,sans me prevenir, de changer son mode de calcul en reprennant simplement la facture de l'année precedente qui est en ma défaveur car en prennnant en compte la consommation 2006 elle est plus faible que celle de 2005,

que faire?????